



Engagement d'étudiants du 27 juin au 15 juillet 2022

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) :

Durant la période d'été, le CRMA coordonne des chantiers de gestion de la Balsamine de l'Himalaya (plante invasive) sur l'ensemble de son bassin. Pour aider les membres de la cellule de coordination, le CRMA engage **5 étudiants jobistes**.

Description de la mission :

Ces chantiers consistent en l'arrachage systématique (voir la fauche) de la plante, le long des berges des cours d'eau. Ces chantiers sont organisés dès la floraison de la Balsamine mi-juin et dépendent des conditions climatiques.

En cas d'intempéries rendant les chantiers impraticables, d'autres missions telles que rangement et nettoyage des locaux pourraient être demandées aux étudiants.

En fonction de l'évolution de la crise du Covid19, certaines mesures de protections individuelles pourront être mises en œuvre.

Régime

- Régime de 4 jours/semaine
- Horaire variable (maximum de 30,4 h/semaine)
- Contrat « étudiant jobiste » (barème : 10,5 €/heure)

Conditions d'accès :

- Avoir 16 ans au moins
- Être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule est un plus

Période de réalisation :

Du 27 juin et le 15 juillet 2022.

Lieux de réalisation :

Le CRMA est actif sur 49 communes situées en province de Liège et de Namur.

L'engagement d'étudiants pour ces chantiers de gestion concerne les sous-bassin de la Gueule, de la Berwinne et du Hoyoux.

Ces chantiers sont organisés au départ :

- **De Marchin** (Hoyoux) : engagement de **2** étudiants
- **De Plombières** (Berwinne/Gueule) : engagement de **3** étudiants

Candidatures et sélection :

Les candidatures, lettre de motivation et CV, doivent être adressées par mail au CRMA – administration@meuseaval.be (085/712655) **avant le 10 juin 2022**.